

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ARDÈCHE

DESCRIPTION DU POSTE	
INTITULÉ DU POSTE	Agent Service départemental des Impôts Fonciers Annonay – (H/F) - V2/2025
DURÉE DU CONTRAT	01/09/2025 au 31/08/2028
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES	20/07/2025
NIVEAU DE L'EMPLOI	Catégorie C Agent des Finances Publiques
RECRUTEUR	La Direction générale des Finances publiques est une direction à réseau implantée sur l'ensemble du territoire, au travers des Directions régionales et départementales des Finances publiques, et de ses Directions nationales et spécialisées, qui compte 95 000 agents. Les missions de la DGFIP sont larges et au cœur des politiques publiques : collecter et recouvrer l'impôt en assurant le meilleur service aux usagers, lutter contre la fraude fiscale, tenir la comptabilité de l'État et des collectivités et établissements publics, offrir des prestations d'expertise et de conseil financier aux collectivités et aux entreprises, contrôler et exécuter les dépenses publiques, concevoir et élaborer les textes législatifs en matière fiscale. Elle assure également la gestion de plusieurs régimes de retraites et d'invalidité de l'État et pilote la stratégie immobilière de l'État. Les Directions territoriales des Finances publiques exercent ces missions au plus près et au bénéfice des usagers, particuliers et professionnels, et de ses partenaires publics et privés. La Direction départementale des Finances publiques de l'Ardèche compte 408 emplois. Elle dispose d'une quinzaine services territoriaux (services des impôts des particuliers et des professionnels, pôles de recouvrement, services de contrôle fiscal, service de publicité foncière et de l'enregistrement, services des impôts fonciers, services de gestion comptable, trésoreries) pilotés et animés par la direction.
LIEU D'EXERCICE	Service départemental des Impôts des Fonciers (SDIF) 60 Avenue de l'Europe 07100 ANNONAY
MISSIONS PRINCIPALES	Les agents affectés en services fonciers (SDIF) exercent la « mission cadastrale » de la DGFIP, qui comporte quatre grands volets : ▪ la mission foncière d'identification et de description de tous les immeubles (bâtis ou non), de tous les propriétaires titulaires de droit et de la nature de leurs droits, ▪ la mission fiscale d'évaluation des propriétés bâties, de gestion des taxes foncières et leurs taxes annexes, ainsi que des taxes d'urbanisme, ▪ la mission topographique de confection et de mise à jour du plan cadastral, ▪ la mission documentaire de délivrance des documents cadastraux (topographiques et fiscaux). Cet ensemble de missions concourt notamment à l'établissement des bases de la fiscalité directe locale, des taxes foncières et d'urbanisme (attribution, calcul de l'assiette, gestion des correctifs).

PROFIL RECHERCHÉ	
FORMATION/DIPLÔME/ EXPÉRIENCE	Diplômes équivalents au CAP/BEP
COMPÉTENCES REQUISES	▪ Autonomie ▪ Sens de l'organisation ▪ Sens des responsabilités ▪ Qualités d'écoute ▪ Sens de l'anticipation, réactivité, force de proposition, pragmatisme

COMMENT POSTULER	
PERSONNE(S) À CONTACTER POUR DES RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE	ddfip07.ppr.recrutements@dgfip.finances.gouv.fr
DÉPÔT DES CANDIDATURES	Toutes les candidatures doivent être faites en ligne sur le site Passerelles (passerelles.economie.gouv.fr) Offre Passerelles : 2025-24433